

Coeur Toulinois

LES RAVAGEURS D'AUTOMNE Savoir les observer pour ne traiter qu'à bon escient !

L'automne approche et les préparations pour les semis de céréales sont en cours. Les colzas pointent déjà leur nez et les limaces commencent déjà à arriver dans les parcelles...

Septembre 2019 n°14

Il existe une démarche « zéro granulé dans l'eau » développée depuis 2017 dont l'objectif est de regrouper sur une même page, facilement accessible, l'ensemble des outils de sensibilisation aux bonnes pratiques de stockage et d'utilisation des anti-limaces.

<https://zerodansleau.fr>

Les granulés anti-limaces sont des produits de protection des plantes comme les autres : des précautions d'emploi s'imposent. Leur utilisation responsable passe par la mise en œuvre de bonnes pratiques, notamment un épandage bien maîtrisé. **Le bord de champ est une zone délicate à gérer**, surtout en présence d'un fossé ou d'un cours d'eau qu'il convient de préserver. Les granulés anti-limaces ne doivent pas être projetés en dehors de la parcelle.



www.zerodansleau.fr

RAPPEL

Depuis septembre 2018, l'utilisation des traitements de semences avec des produits contenant de **l'imidaclopride est interdite** en France. La lutte repose alors sur des traitements en végétation ou sur la tolérance génétique de certaines variétés, comme par exemple pour la maladie de la Jaunisse nanissante de l'orge véhiculé par les pucerons. Cette tolérance monogénique repose sur le transfert d'un seul gène de résistance, cela signifie avec que cette tolérance peut être contournée.

Des **moys alternatifs** existent pour chacune des cultures présentes à l'automne... Leur mise en place exige d'observer ses parcelles pour ne déclencher des traitements chimiques qu'en cas d'échec des moys alternatifs.

Pour vous aider à Observer, Piéger et Réagir... voici un petit guide sur les principaux ravageurs rencontrés en Lorraine.

Votre contact à la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle : Camille CRESPE
téléphone : 06.82.82.84.93
mail : camille.crespe@meurthe-et-moselle.chambagri.fr